

de 1856 à 1877

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – Edepot17681

fiche n°76

clocher de l'église

Continuation de la séance.

L'an mil huit cent cinquante-huit, le six mai, le
Conseil municipal de la commune de Bourcy s'est réuni sous
la présidence de M^r Cocteau, maire.
Présents, M^s. N. Courty-Rougepe, Canot-Jammet,
Guilleminet-Léger, Raminiski-Léger, Homo-Vibastien, Fessy,
Marcennot, Robert, Cocteau; Diéris, soussigné et Cocteau
François, maire-adjoint.

Monsieur le Président expose, que par suite de
libéralités obtenues de plusieurs personnes de la commune et des fonds
à cela mis les mains la somme de deux mille cent francs (2000)
qui jointe à la donation des bois nécessaires à la construction de
la flèche de l'église, donation faite par deux honorables habitants
de la commune, lui donne la possibilité de faire exécuter les
travaux de construction de la flèche de l'église, suivant les
plans et devis dressés par M^r Chiriot, architecte, et déposés à
la Mairie, lequel devis s'élève à la somme de deux mille
quatre-cent francs.

Il est résolu que plusieurs habitants aisés s'imposent
des sacrifices pour parfaire la somme de 2400^e, comme
plusieurs en ont manifesté l'intention;

Il est convenu, de la part du conseil de l'autoriser à
faire mettre les travaux en adjudication, après autorisation pré-
alable de M^r le Préfet.

Le Conseil municipal, après en avoir mûrement délibéré
autorise Monsieur le Maire à solliciter de la bienveillance de
l'administration, l'autorisation de faire mettre en adjudication
la construction de la flèche du clocher de l'église de Bourcy,
flèche qui viendra ténon complétée, du moins donner à ce monument
le caractère qui lui est nécessaire, espérant qu'un jour il pourra
obtenir du gouvernement, un secours qui viendra achever une œuvre
tout providentielle, et pour laquelle de grands sacrifices ont
été faits sans gêner le caissier municipal.

Fait à Bourcy les jours mois et an que dessus.

Robert, Cocteau, Canot-Jammet, Cocteau,
Raminiski, Diéris,
Homo-Vibastien,
Fessy,
Marcennot,

« L'an mil huit cent cinquante huit, le seize mai, le conseil municipal de la commune de Bouzy s'est réuni sous la présence de Monsieur Cocteau Maire
Présents Messieurs Houry-Heurpé, Canot-Jannet, Guillemette Eugène, Kaminski Eugène, Homo Sébastien, Vesselle-Barancourt, Robert Cocteau, Didier Edouard et Cocteau François Maire et Rivart Oger.

Monsieur le président expose, que par suite de libéralités obtenues de plusieurs personnes de la commune et des forains, il a entre les mains la somme de deux mille cent francs (2100) qui réunie à la donation des bois nécessaires à la construction de la flèche de l'église, donation faite par deux honorables habitants de la commune, lui donne la possibilité de faire exécuter les travaux de construction de la flèche de l'église suivant les plan et devis dressés par Monsieur Thiérot, architecte et déposés à la mairie, lequel devis s'élève à la somme de deux mille quatre cent francs. Qu'il espère que plusieurs habitants aisés s'imposeront des sacrifices pour parfaire la somme de 2400 francs comme plusieurs en ont manifesté l'intention, ;
Qu'il convient, de la part du conseil de l'autoriser à faire mettre les travaux en adjudication, après autorisation préalable de Monsieur le Préfet.

Le conseil municipal, après en avoir mûrement délibéré, autorise Monsieur le Maire à solliciter de la bienveillance de l'administration, l'autorisation de faire mettre en adjudication la construction de la flèche du clocher de l'église de Bouzy, flèche qui viendra, sinon compléter, du moins donner à ce monument le caractère qui lui est nécessaire, espérant qu'un jour il pourra obtenir du gouvernement, un secours qui viendra achever cette œuvre toute providentielle et pour laquelle de grands sacrifices ont été faits sans gêner la caisse municipale.

Fait à Bouzy les jour, mois et an que dessus »